



Condition féminine  
de la province Sud

Mars 2018

Point d'étape du  
plan d'actions triennal  
2016-2018

# Le Plan d'actions triennal 2016-2018

Pour la période 2016-2018, le Président de la province Sud, la 1<sup>re</sup> Vice-Présidente et la Présidente de la commission de la condition féminine, ont acté un plan d'actions autour de trois pôles regroupés au sein de la Mission à la condition féminine (MCF).

## Le pôle d'accueil

### Elles l'ont dit

Le pôle d'accueil informe, oriente, documente et décentralise les informations et la formation relatives au droit des femmes. Ainsi, le public est accueilli sans rendez-vous et de manière continue du lundi au jeudi.

### Elles l'ont fait

#### Réorganisation du service

En mars 2016, la Maison de la Femme change de nom et devient la Mission à la condition féminine (MCF). À ce titre, le bâtiment est rénové et le service composé de 6 personnes est réorganisé afin d'assurer ses anciennes et nouvelles missions.

L'ensemble de l'équipe a bénéficié d'actions de sensibilisation à la primo-écoute et, pour certaines, de formations sur les violences conjugales et intrafamiliales.

Enfin, afin de permettre aux femmes de toutes les communes de la province Sud d'avoir un meilleur accès à l'information sur leurs droits, la MCF a décentralisé l'information par le biais de tournées en bus et par la mise en réseau de personnes relais identifiées dans chacune des communes.

#### Production et actualisation de documents

##### Édition 2016 du *Guide des droits des femmes et de la famille*

La province Sud a conçu, en collaboration avec tous ses partenaires associatifs et institutionnels, un *Guide des droits des femmes et de la famille* afin d'aider les Calédoniennes à mieux connaître leurs droits (droit commun et droit coutumier) et les faire respecter. Cet outil essentiel et majeur aborde

toutes les lois, tous les dispositifs et toutes les questions liées au quotidien des femmes: mariage, divorce, droits de succession, maternité, adoption, travail, éducation, violences, logement ou encore santé....

#### Parution de deux nouveaux guides : *Travail au féminin* et *Sexualité, maternité et parentalité au féminin*

En 2017, la MCF a édité deux nouveaux ouvrages co-réalisés par Nicole Robineau, Présidente de la commission de la condition féminine de la province Sud et Anne Pitoiset, journaliste.

Le premier, *Travail au féminin*, dresse le constat de la situation de la population féminine dans la société calédonienne. Qui sont ces femmes actives ? Comment se forment-elles ? Et dans quelles conditions travaillent-elles ? Ce guide donne également de précieuses informations sur le droit des femmes au travail, des contacts, des adresses et des dispositifs aidants.

Le guide *Sexualité, maternité et parentalité au féminin* apporte, lui, des réponses pragmatiques aux questions que toute femme se pose au cours de sa vie au sujet de sa sexualité, de la grossesse, désirée ou non, ou encore de la maternité, de la garde d'enfants, etc.

#### Diffusion de nouvelles brochures

- Les femmes en Nouvelle-Calédonie, la présentation du secteur de la condition féminine en Nouvelle-Calédonie et du plan d'actions triennal du service (pôles et mesures).
- Un nouveau flyer de présentation de la MCF, de son rôle et de son équipe.
- Deux nouveaux flyers du *Ruban Blanc*, l'un interpellant sur les lois en vigueur en matière de violences conjugales et les peines encourues par l'auteur, l'autre sur les 44 ambassadeurs hommes qui se sont engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Livret de poche *Calédoniennes en quelques chiffres*, une compilation statistique de la place des femmes dans l'emploi.

### Elles vont le faire

Face au succès des tournées de la MCF dans les communes, le bus de la MCF reprendra la route en juillet et en août 2018 avec un format différent, des partenariats élargis (drogue, sécurité routière, éducation, etc.) pendant deux mois et durant deux jours consécutifs sur chacun des sites ;

- Parution du nouveau livret *La ruralité au féminin* ;
- Réactualisation du *Guide des droits des femmes et de la famille*.



## Le pôle social



### Elles l'ont dit

Le pôle social fait le lien avec les dispositifs sociaux et ceux du logement et de l'emploi. Il informe et oriente les personnes. Il assure la mise en place d'une plateforme d'écoute et d'un module d'intervention sur l'égalité entre les femmes et les hommes et de prévention contre les violences conjugales et intrafamiliales auprès du public scolaire et professionnel.

### Elles l'ont fait

#### Tournée du bus de la MCF sur la prise en charge d'urgence des femmes victimes de violences

L'équipe de la MCF, accompagnée de professionnels de la thématique abordée, est partie à la rencontre des femmes et des professionnels des communes pour recenser l'existant (état des lieux, personnes ressources sur place, etc.) ainsi que les attentes et les besoins sur la prise en charge d'urgence des femmes victimes de violences, notamment conjugales, avec les élues des mairies, les référents VIF de la gendarmerie, les agents décentralisés de la DPASS (assistantes sociales notamment).

Ces rencontres ont été l'occasion pour la Mission de diffuser le *Guide des droits des femmes et de la famille* afin de rendre accessibles des dispositions réglementaires juridiques complexes.

#### Organisation de la tournée du bus Octobre Rose et de sa restitution

Dans le cadre du mois international de la sensibilisation et de la prévention du cancer du sein, la province Sud, au travers de la MCF, a pris l'initiative d'organiser une tournée en bus pour amener les acteurs de la prévention au plus près des populations des communes de l'intérieur.

Pendant tout le mois d'octobre, la MCF a ainsi organisé sa deuxième tournée au sein des communes. Elle était accompagnée de partenaires de la prévention sanitaire tels que la cellule de dépistage des cancers féminins de l'Agence sanitaire et sociale (ASSNC), l'Association CP2S (Comité de Prévention Santé Sexuelle), mais aussi des membres de la Ligue contre le cancer, et des professionnels de la direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS), afin

d'informer les femmes des communes, de les sensibiliser à la prévention du cancer du sein et de comprendre pourquoi de moins en moins de femmes participent au dépistage gratuit organisé.

Cette tournée a été l'occasion de soutenir les actions de prévention des autres cancers féminins en échangeant sur place avec des professionnels institutionnels et associatifs compétents dans le domaine et en distribuant le guide de la MCF *Sexualité, maternité et parentalité au féminin* destiné à informer sur la santé féminine.

Une conférence de restitution a été organisée à l'auditorium du Centre Administratif de la province Sud (CAPS) à Nouméa, notamment pour proposer des actions susceptibles d'améliorer les dispositifs existants et contribuer à améliorer la nouvelle campagne de prévention de l'ASSNC sur le sujet.

Pour l'occasion, une exposition-vente de créations artistiques de bustes a été réalisée ; les profits ont été versés au profit de la Ligue contre le cancer.

#### Venues d'experts de métropole : Maître Luc Frémiot pour le placement des auteurs en milieu spécifique et le Professeur Sophie Gromb-Monnoyer pour le CAUVA

#### 18 au 21 juillet 2016 : Maître Luc Frémiot

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences faites aux femmes, la province Sud a accueilli Maître Luc Frémiot, avocat général auprès des cours d'assises du Nord et du Pas-de-Calais, afin de présenter son approche du traitement judiciaire des problématiques de violences conjugales.

Il s'est entretenu avec les institutions et le parquet de Nouméa, pour examiner les conditions dans lesquelles une structure pourrait accueillir et accompagner les primo-auteurs d'agressions, tout en les éloignant de leur victime et ceci, afin de prévenir la récidive. Une convention est proposée en ce sens entre la province Sud, les services de la justice et deux foyers d'accueil.

Trois conférences ont également marqué sa visite.

- Projection du film *L'emprise* suivie d'un débat à l'université de la Nouvelle-Calédonie ;
- Conférence à l'auditorium de la province Sud au sujet de l'approche du traitement judiciaire des problématiques des violences conjugales de Maître Frémiot ;
- Conférence débat au centre socio-culturel de La Foa : *Pourquoi et comment privilégier l'éviction du conjoint violent ?*



## 7 au 10 novembre 2016 : Professeur Sophie Gromb-Monnoyeur

Chef du service de médecine légale du CHU de Bordeaux et créatrice du dispositif en Métropole, le professeur Sophie Gromb, professeur de droit et médecin légiste, a permis d'ouvrir des discussions avec les collectivités calédoniennes, l'État et le CHT dans le cadre de la future mise en place d'un CAUVA - Centre d'Accueil en Urgence de Victimes d'Aggression - au sein du Médipôle.



Lors de sa venue, le professeur Gromb-Monnoyeur a animé deux sessions de travail ; l'une auprès des professionnels du secteur de la santé et du social et l'autre avec les acteurs de la justice et des forces de l'ordre. Elle s'est également rendue, à notre invitation, en provinces Nord et Îles pour exposer le projet.

Après ces réunions de travail, le professeur Sophie Gromb a tenu une conférence grand public qui avait pour objectif de présenter le projet du CAUVA au plus grand nombre.



La création d'un CAUVA au Médipôle est désormais inscrite dans les contrats de développement 2017-2021 État-inter collectivités.

## Sensibilisation à la prévention contre les violences auprès des établissements scolaires

Depuis 2016, la Mission est intervenue auprès de 29 groupes d'élèves à l'occasion de la préparation de travaux personnels encadrés ou d'intervention de sensibilisation sur un thème déterminé (violences faites aux femmes, discriminations sexistes, droits des femmes en Nouvelle-Calédonie...).

Plus de 50 % des demandes d'interventions ont concerné les violences faites aux femmes ; 76 % des sollicitations faites à la MCF ont émané de lycées.

## Campagnes du Ruban Blanc

Initiative mondiale relayée depuis 2014 par la province Sud, la campagne du Ruban Blanc réunit essentiellement des hommes désireux de contribuer à une société sans violence à l'égard des femmes.



Des personnalités s'adressent directement à la population calédonienne par l'entremise des médias, pour changer le regard que porte la société sur les femmes victimes de violences et participer concrètement à faire évoluer les mentalités.

L'objectif est d'apporter des éléments d'informations sur l'attitude à adopter (voisins, parents, enfants, coutumiers, forces de l'ordre, personnel éducatif, etc.) face à la violence et d'alerter sur les conséquences sur les enfants souvent irréversibles de violences domestiques.

## Productions de données

Implication du service de la MCF dans la réalisation de l'argumentaire lié à la réalisation de l'enquête nationale Virage, du Téléphone Grand Danger, du CAUVA, et du Foyer « Frémot ».



## Participation aux plans de lutte contre la délinquance des collectivités

Représentation effective et efficiente de la MCF au sein des Assises de l'Outre-mer et du Plan Provincial de Prévention de la Délinquance (PPPD).



## Elles vont le faire

- Organisation de formations dans le but de professionnaliser les acteurs du traitement des violences, en lien avec l'IFAP et l'Institut de Victimologie de Paris ;
- Mise en place d'un réseau de personnes relais dans 4 communes pilotes ;
- Information et sensibilisation des forces de l'ordre sur l'accueil et l'orientation des victimes ;
- Sensibilisation des plus jeunes sur le sujet, notamment par des interventions dans les écoles primaires ;
- Organisation d'une mission de supervision (technique qui consiste à évaluer les dispositifs existants).



# Le pôle insertion



## Elles l'ont dit

Le pôle insertion initie et conduit les partenariats institutionnels, administratifs, associatifs et privés dans les secteurs du travail, de la formation et du logement. Il développe de nouveaux dispositifs d'insertion spécifiques pour les femmes. Il promeut des actions régionales et internationales, assure la participation de la Nouvelle-Calédonie à des conférences et relaie les manifestations extérieures dans le pays.



## Elles l'ont fait

### Organisation d'une tournée du bus de la MCF sur l'entreprenariat au féminin

Durant tout le mois de mai 2017, l'équipe de la MCF, accompagnée de la présidente de la commission provinciale de la condition féminine, a effectué une nouvelle tournée pour aller à la rencontre des femmes des communes de l'intérieur.

Le principal objectif de cette tournée était de permettre aux femmes les plus isolées d'accéder aux informations en échangeant sur place avec des professionnels institutionnels et associatifs compétents dans le domaine de l'insertion, et plus particulièrement informer et susciter des projets et micro-projets économiques (DDR, DEFE, chambres consulaires, ADIE, Initiative NC et la Fondation VALE). Aussi, ce fut l'occasion de diffuser et de commenter le livret sur le *Travail au Féminin*, outil servant de support d'informations et de discussions.

### JIF 2017 sur le thème du travail au féminin

La province Sud a organisé sa Journée Internationale des droits des Femmes (JIF) le 2 mars 2017 au Ko We Kara. Cette soirée a rassemblé près de 400 personnes, hommes, femmes, institutionnels, partenaires administratifs, associations venues des quatre coins de la province Sud sur le thème du travail au féminin.



Plusieurs animations artistiques (slam, chanteuse, musiciens, saynètes de comédiens, dessinateur) ont ponctué les interventions présentant la situation des femmes calédoniennes dans le monde du travail, la diffusion du livret *Le travail au féminin* co-écrit par Anne Pitoiset et Nicole Robineau, qui dresse un bilan de l'existant en termes de législation et de dispositifs en la matière, et qui présente le parcours professionnel de onze femmes dont certaines sont venues personnellement soulever les problématiques liées à leur parcours.

## Projet d'insertion des femmes victimes de violences

Études et recherches autour d'un foyer d'accueil pour les femmes victimes de violences et réservé à leur insertion (Projet Massabielle).

## Elles vont le faire

### Sur le plan local

#### Une série de conférences locales sur les thèmes :

- de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- de la place des femmes dans le tourisme en Nouvelle-Calédonie ;
- de la ruralité au féminin ;
- de la monoparentalité ;
- des modes de gardes des enfants.

Plusieurs personnalités de Métropole et de Nouvelle-Calédonie ont d'ores et déjà été approchées pour les animer.



### Sur le plan régional et international

Promouvoir les femmes dirigeantes de Nouvelle-Calédonie sur la scène régionale et internationale. La première action étant de faire participer une délégation de femmes de Nouvelle-Calédonie au *Women's Forum* à Singapour en septembre 2018.



En 2016 et 2017, un gros travail a été effectué et de nombreuses mesures annoncées ont pu être réalisées. Quelques chiffres pour témoigner de ce travail :

**4** campagnes TV  
du Ruban Blanc

**10**  
documents actualisés  
ou produits

**51**  
ambassadeurs  
Ruban Blanc engagés

**578**  
personnes rencontrées  
lors des tournées

**11 044**  
personnes accueillies  
depuis 2016

**30**  
classes  
reçues

En 2018 et 2019, l'objectif est de continuer ce travail de fond entrepris depuis 2 ans (terrain, évaluations, mise en place de dispositifs innovants, transversalité, place de la femme dans l'avenir économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie, etc.) et de mieux faire connaître ce nouveau souffle, ces nouvelles ambitions et toute la réalité du terrain que sillonne, au plus près de la population, la Mission à la condition féminine. Pour cela, il conviendra de mieux partager nos avancées par une couverture médiatique plus importante.





# Mission à la **condition féminine**



📍 14, rue Frédéric Surleau - Nouméa

☎ (+687) 25 20 47

✉ [missionfemmes@province-sud.nc](mailto:missionfemmes@province-sud.nc)



Avoir accès à toutes les publications :

**lesfemmes.nc**

OU

[province-sud.nc /condition-feminine](http://province-sud.nc/condition-feminine)

